



Litige avec hewlett packard

Par **dexter313**, le **08/07/2010** à **14:46**

Bonjour,

Je me rend sur ce forum afin d'obtenir quelques petits conseils.

Voila en fait , je suis en litige amiable pour le moment avec la societe HP.

Je m'explique, courant mai 2010 j'ai detecté une legere panne sur une machine achetée en juillet 2009 et par consequent toujours sous garantie.

je les contacte et me propose de venir chercher l'appareil pour une reparation.

Jusque la tout va pour le mieu....15 j apres l'avoir donné a reparer, un teleoperateur de hp m'appel pour me dire que mon pc est reparé mais qu' ils l'ont PERDU!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!mdr

Sur ce, ils me proposent de m'en renvoyer un neuf de valeur supérieur(le mien a couté 590€ ils me proposent 700€),je suis ok et me promettent de me recontacté sous 48h00 afin de me donner les references de ma nouvelle machine pour mon accord!

et la ,pas de nouvelles pendant 3 semaine environ, aucune reponse a mes mails, j'appel la hotline on me repond qu'un conseiller doit me rappeler et aucune reponse!!!!!!!!!!ca devient irritant a mon gout!

la semaine derniere un conseiller me rappelle enfin!

et la il me dit que leur stock est epuisé et il me propose cette fois, d'aller en acheter un moi meme d'une valeur de 700€ et ils me rembourserons sur 30j!!!!!!

j'exprime mon mecontentement, mais rien n'y fait!

je lui demande une preuve ecrite de se qu'il m'avance , il me repond qu'il ne peut pas et que je dois lui faire confiance!!!!!!!!!!

J ESPERE QUE VOUS POUVEZ COMPRENDRE MES CERTAINS DOUTES!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!mdr

alors qu'en pensez vous et surtout quels sont mes recours???????????

merci d'avance pour votre aide